



Accès à la formation - Prérequis :

- Être titulaire du CGO
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.



Délai d'accès :

Une semaine avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation :

7 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00



Effectif prévu : De 4 à 8

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir sa compétence professionnelle dans l'utilisation des équipements des stations radioélectriques des navires utilisant les fréquences et techniques du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM).

CONTENU DE LA FORMATION

- Utilisation d'une station de navire SMDSM
- Configuration et manipulation des équipements :
 - émetteur / récepteur VHF avec appel sélectif numérique
 - station MF / HF avec appel sélectif numérique
 - récepteur NAVTEX
 - station IMMARSAT A/B ou C avec appel de groupe amélioré
 - radiotélégraphie à impression directe
 - radiobalise de localisation des sinistres
 - répondeur radar
- Procédures obligatoires et usages :
 - documents et publications obligatoires
 - tenue du registre de bord radioélectrique
- Communication en langue Anglaise (Écrite et orale) en utilisant les phrases normalisées O.M.I. et en respectant les règlements de l'U.I.T.



Responsable pédagogique :

Alain DALLE

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Avoir réalisé avec succès les épreuves du test de revalidation.

Le test est réalisé, en langue anglaise, sous forme de mises en situation sur simulateur SMDSM + une interrogation orale.

Sont déclaré(e)s admis(e)s les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20, pour l'ensemble des épreuves et sans note éliminatoire

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Mer, enregistré au RS n° 5861

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026